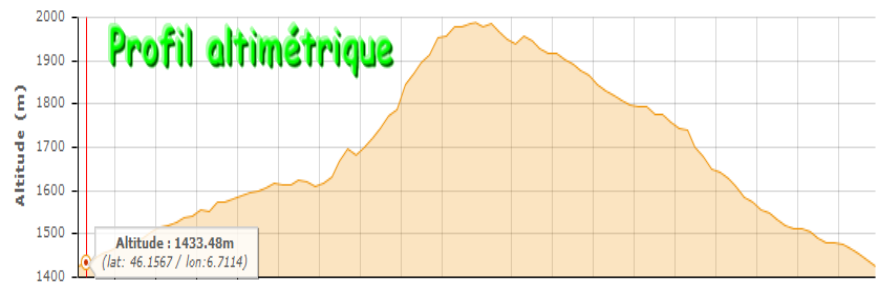


POINTE DE NYON

- Altitude de départ : 1426 mètres
- Altitude maximum : 2019 mètres
- Dénivelé cumulé : 593 mètres
- Durée de la randonnée : 3h30
- Niveau de difficulté : moyen
- Longueur du parcours : 6.7 km
- Balisage : oui
- GPS : 46°09'26.09" N et 6°42'38.42"



ATTENTION : il est prudent d'effectuer cette randonnée par temps sec.

Depuis Thonon les Bains, prendre la route de Morzine.

A Morzine, prendre la route du col de Joux-Plane. Au lieudit "Les Combettes", prendre à gauche la route des Raverettes qui monte en direction du plateau de Nyon.

La randonnée commence sur le parking du plateau de Nyon.

Prendre le large chemin qui monte en direction du lac Nyon-Guérin. Au lieudit «Nyon Derrière», ne pas prendre le chemin qui indique la Pointe de Nyon, ce sera notre chemin du retour, il faut continuer en direction du col de Joux Plane pour atteindre le lac Guérin. Une fois le lac atteint, prendre à gauche entre le chalet et le lac en direction du chemin qui monte sur la gauche. Un panneau indique la direction de la Pointe de Nyon

Après avoir parcouru environ 300 mètres, prendre le petit sentier qui part sur la droite et qui serpente jusqu'au sommet de la pointe de Nyon.

Au sommet, un magnifique panorama s'offre au randonneur avec une vue sur les principaux sommets du Chablais ainsi que sur le Mont-Blanc. Il est possible aussi d'apercevoir au bout de la vallée d'Aulps le lac Léman ainsi qu'une partie de la côte suisse.

Pour le retour, prendre le petit chemin qui descend en direction de l'arrivée du télésiège. Descendre ensuite en suivant le tracé de la piste de ski.

